



Parc National de la
Pendjari
Benin



Parc National **W**
Benin

N°004 Juillet 2022

ECHIOS

DE NOS PARCS



A group of park rangers in green uniforms and hats are standing near a large waterfall in a forest. The waterfall is cascading over dark, wet rocks. The rangers are looking towards the waterfall. The scene is lush and green, with sunlight filtering through the trees.

EQUIPE DE REDACTION

Directeur de Publication :

Hugues AKPONA, Représentant Résident ;

Rédacteur en Chef :

Jacques KOUGBADI, Coordonnateur Communication et Marketing du Complexe W-Arly-Pendjari ;

Ont contribué à cette publication :

Habteyesus Mathewos TADESSE, Directeur du Parc national de la Pendjari

- **Christophe LEMÉE**, Directeur du Parc W-Bénin ;

- **Hermione BOKO**, Directrice par intérim du Tourisme et du Développement des Affaires / Parc national de la Pendjari ;

- **Marc AGBLA**, Directeur des Ressources Humaines du Complexe W-Arly-Pendjari ;

- **Eric S. HERMANN**, Funding and Reporting Manager/ Parc Pendjari

- **O. Franck Josion BABATOUNDE**, Directeur des Actions Périphériques /Pendjari;

Issifou SAMBO ALOU, Directeur des Actions Périphériques /W-Bénin

- **Aurlus OUINDEYAMA**, Directeur de la Conservation et de la Gestion de l'Habitat / Parc Pendjari

- **Bonaventure YANGUENON**, Chef de la Brigade Spéciale de Surveillance / Parc Pendjari

- **Zoulkifli AREMOU**, Chef de la Brigade Spéciale de Surveillance / Parc W-Bénin

- **Julien CHEVILLOT**, Funding and Reporting Manager du Parc National W-Bénin

- **Nazir Mohamed KOUCHELE**, Directeur du Tourisme et du Développement Commercial / Parc W-Bénin



SOMMAIRE

EDITORIAL

MESSAGE DU DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DE LA PENDJARI

MESSAGE DU DIRECTEUR DU PARC NATIONAL W-BENIN

PROJET DE TRANSLOCATION D'ESPÈCES ENTRE LE BÉNIN ET LA RCA : LE MINISTRE CENTRAFRICAIN DES EAUX ET FORÊTS EN VISITE AU BÉNIN ;

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DE L'AVIGREF : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RENOUVÉLÉ ;

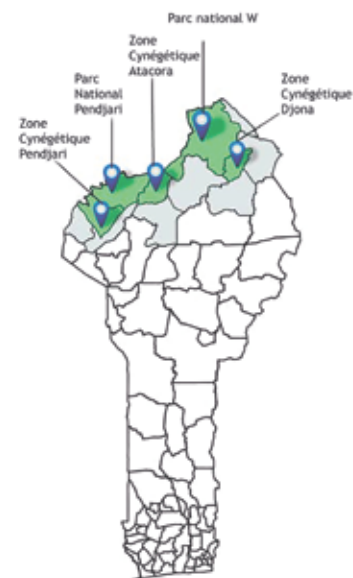
GOVERNANCE RÉGIONALE DES AIRES PROTÉGÉES EN AFRIQUE DE L'OUEST : LA PENDJARI ET LE W-BÉNIN MIEUX GÉRÉS SELON LES RÉSULTATS D'ÉVALUATION IMET

POINT D'EXÉCUTION DU PLAN D'INTERVENTION PRIORITAIRE DE RÉHABILITATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU W-NIGER : DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES ENREGISTRÉES ;

PROMOTION DU TOURISME DANS LES LOCALITÉS RIVERAINES DE LA PENDJARI : LES RANDONNÉES PÉDESTRES COMMUNAUTAIRES LANCÉES ;

INVITE : (ERIC STANISLASS HERMANN) : LE PROJET CARBONE, UNE SOURCE DE FINANCEMENT INNOVANTE

COIN DES TALENTS : ABDEL AZIZ RAIMI UN BEL EXEMPLE EN MATIÈRE D'ORGANISATION



Editorial

Hugues AKPONA, Représentant Résident

La noblesse de notre ambition partagée avec le Gouvernement du Bénin et l'ensemble des partenaires qui nous accompagnent dans la gestion des parcs nationaux est de préserver la biodiversité pour une meilleure qualité de vie sur notre planète.

Ce combat mené pour le bien-être des générations actuelles et futures s'intègre dans les objectifs de développement durable des Nations Unies et notre Organisation reste déterminée à la poursuivre, en dépit des difficultés rencontrées.

En effet, la situation sécuritaire dans le sahel et l'extension de la menace terroriste au Sud vers les pays du Golfe de Guinée dont le Bénin, le Burkina Faso et le Niger expose le Complexe transfrontalier W-ARLY-Pendjari à davantage de pressions inquiétantes et le personnel chargé de sa conservation à d'énormes risques. Les attaques enregistrées depuis la fin de l'année 2021 et au cours de l'année 2022 et ayant fait des victimes au sein de notre personnel notamment des écogardes et le personnel des Forces Armées Béninoises en est une parfaite illustration. Cette situation nécessite le renforcement et la réadaptation de nos stratégies ainsi que la mise en œuvre des synergies nécessaires pour la mitigation de l'insécurité transfrontalière entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger.

Nous éprouvons une pieuse pensée à l'endroit de nos vaillants collègues et partenaires qui ont perdu leur vie au service de la conservation. Nous saluons leur mémoire et réitérons tout notre soutien à l'endroit de leurs familles.

Nous saisissons aussi l'occasion pour exprimer toute notre gratitude à l'endroit de tous nos partenaires qui nous ont manifesté leur soutien dans ces



circonstances difficiles.

L'engagement renouvelé du Gouvernement du Bénin à rechercher les solutions nécessaires ainsi que les actions entreprises dans ce cadre nous permettent de poursuivre la mise en œuvre de notre mandat pour la conservation des Parcs nationaux de la Pendjari et du W-Bénin. Aussi l'idéal d'une gestion intégrée de l'ensemble du Complexe WAP pour une meilleure efficacité de sa conservation demeure-t-il une préoccupation majeure à laquelle nous restons engagés. C'est pourquoi, nous nous réjouissons du partenariat avec le Gouvernement du Niger et l'ONG Wild Africa Conservation pour l'exécution du Plan Prioritaire de Réhabilitation et de Développement du W-Niger qui se met en place progressivement. Notre espoir de trouver les mécanismes de gestion synergique entre les trois pays partageant ce complexe si important pour la conservation en Afrique de l'Ouest, reste grand et nous y sommes engagés.

Nous restons convaincus que la gestion holistique de ce complexe pour la faune et le bien-être des communautés riveraines de ces aires protégées est l'une des solutions cruciales à la crise sécuritaire actuelle.

Votre soutien et engagement renouvelés resteront la pierre angulaire pour relever ce défi majeur.

Agréable lecture.

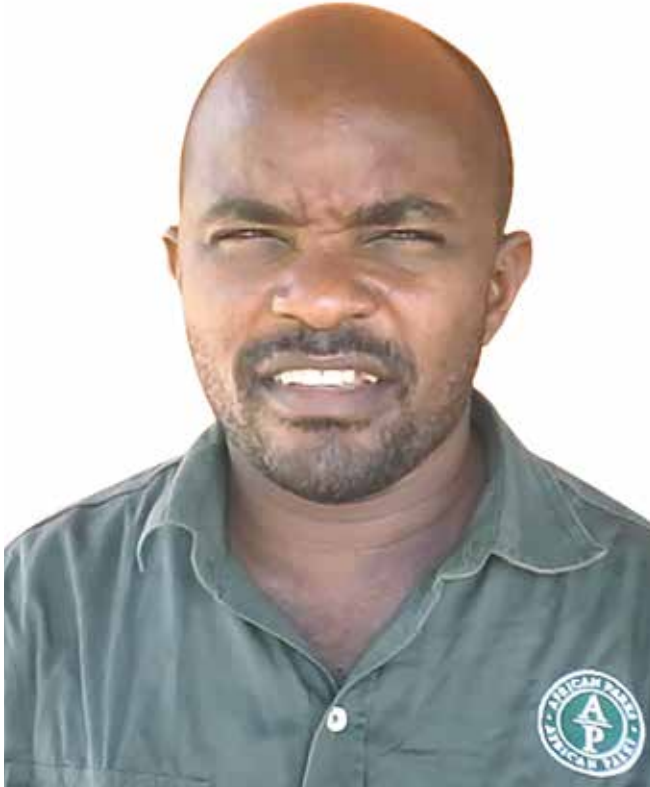




Message du Directeur du Parc national de la Pendjari

Habteyesus Mathewos TADESSE

Malgré les événements tragiques qui ont secoué le Parc, nos équipes restent très engagées dans la poursuite de notre mission de conservation.



Lorsque nous lançons la saison touristique en novembre dernier, l'espoir était grand eu égard aux multiples réservations déjà enregistrées pour les visites et séjours dans le Parc. Mais en raison des attaques survenues en décembre et janvier 2022, nous avons pris la dure décision de suspendre provisoirement les activités touristiques dans le Parc en attendant un retour à la normale.

Je salue la mémoire des agents des Forces de Sécurité et de Défense qui ont perdu la vie lors des attaques survenues à l'intérieur du Parc dans la zone frontalière entre le Bénin et le Burkina Faso et compatis à la douleur des familles éplorées. Malgré les événements tragiques qui ont secoué le parc, nos équipes restent très engagées dans la poursuite de notre mission de conservation. Je

remercie et félicite tout le staff de la Pendjari pour leur détermination à poursuivre les efforts de protection du Parc, notamment les équipes de lutte anti-braconnage qui continuent de travailler sans désespérer. Je remercie mon prédécesseur, Monsieur Jean-Yves KOUMPOGUE qui a dirigé le Parc jusqu'à la mi-juillet 2022 pour le leadership qu'il a imprimé dans la mise en œuvre du Plan d'affaires et les résultats importants enregistrés dans nos différents domaines d'activités à savoir le management et les infrastructures, l'application de la loi, la conservation de la biodiversité, le développement communautaire des localités riveraines et le développement du tourisme. Ma priorité est de poursuivre les actions engagées et de renforcer la résilience du Parc dans le contexte sécuritaire de plus en plus marqué par des attaques terroristes, en mettant en œuvre un plan stratégique cohérent pour la protection du Parc, l'appui au développement communautaire et l'amélioration des relations avec les populations riveraines.

Conformément au Plan d'affaires, les priorités pour le second semestre de cette année sont notamment : le renforcement des mesures sécuritaires, la poursuite de l'application de la loi, le développement des infrastructures (pistes, hébergements du personnel, etc.) et de la lutte antibraconnage, l'amélioration de l'appui aux communautés à travers l'optimisation de l'accès aux ressources et la promotion des activités génératrices de revenus pour améliorer leur niveau de vie.

En privilégiant l'esprit d'équipe, nous atteindrons assurément les résultats escomptés grâce aux efforts de chacun et de tous.

Mot du Directeur du Parc national du W Bénin

Christophe LEMÉE

Notre appui aux communautés a été intensifié.



Après l'exécution du Plan d'Intervention Prioritaire de réhabilitation du Parc national W-Bénin et au bout de 18 mois de mise en œuvre du mandat de gestion, nous pouvons nous réjouir d'avoir mis en place l'essentiel des mécanismes nécessaires pour une gestion durable du Parc national W-Bénin. Cependant les attaques enregistrées ainsi que la situation sécuritaire dans la sous-région et particulièrement au Nord du Bénin rendent désormais plus difficile la mission de nos équipes exposées aux menaces.

A cet effet nous travaillons à renforcer les mesures de protection de nos différentes équipes afin de leur permettre d'exécuter normalement leur travail de

conservation du Parc national W-Bénin qui est un défi que nous restons engagés à relever.

J'ai une pieuse pensée à l'endroit des collègues qui ont perdu la vie lors des attaques survenues dans la période du 08 au 10 février 2022 à l'intérieur du Parc. Malgré cette lourde perte notre détermination reste entière.

Aussi grâce aux efforts du personnel nous poursuivons la mise en œuvre de notre plan d'actions pour la conservation du Parc. Plusieurs réalisations ont été accomplies au titre du premier semestre.

En ce qui concerne le management et les infrastructures nous avons la poursuite de l'entretien des pistes, le reprofilage et le rechargement de la piste régionale, la construction d'un magasin de stockage, d'un parking pour les engins lourds, d'une salle de gym au camp de formation des Rangers, etc.

En ce qui concerne l'application

de la loi, des patrouilles ont été organisées avec plusieurs arrestations enregistrées.

Notre appui aux communautés a été intensifié avec notamment la délivrance des autorisations d'accès aux ressources, l'organisation de la saison de pêche ainsi que la réglementation du pâturage et de l'agriculture dans la zone d'occupation contrôlée du parc, l'appui à l'éducation et la promotion des activités génératrices de revenus telles que l'apiculture et la commercialisation des produits comme la poudre de baobab, le soja biologique, l'huile de neem, etc).

Pour le second semestre, nous mettrons l'accent sur le renforcement de la sécurité de nos équipes et la poursuite des diverses actions engagées.

Je remercie l'ensemble de nos partenaires pour leurs précieux apports et tout le personnel toujours engagé pour la conservation du Parc.

Projet de translocation d'espèces entre la Pendjari et le Chinko

LE MINISTRE CENTRAFRICAIN DES EAUX ET FORÊTS EN VISITE AU BÉNIN



Dans le cadre de la coopération Sud-Sud pour la conservation des espèces menacées d'extinction dans certaines régions, le Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de la République centrafricaine, Monsieur Amit IDRISSE était en visite au Bénin du 24 au 27 janvier 2022.

Au cours de cette visite, le Ministre a été reçu par son homologue du Cadre de Vie et du Développement Durable, Monsieur José TONATO, le mercredi 27 janvier 2022. Les échanges ont porté sur le projet de translocation et ont abouti à la signature d'un accord de principe entre le Bénin et la RCA pour cette opération qui

était en préparation pour le mois d'avril 2022. Cette rencontre a été précédée de la visite du Ministre Centrafricain au Parc national de la Pendjari, le 25 janvier 2022. Lors de cette visite, la délégation conduite par le Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de la République centrafricaine, a eu une séance de travail avec la direction du parc sur



le projet de translocation. Au terme des échanges, il est prévu une translocation réciproque de l'élan de Derby et du Cobe de Buffon entre le Parc national du Chinko en RCA et le Parc national de la Pendjari au Bénin.

En Centrafrique, la sous-population de Cobes de Buffon connaît une forte diminution. Le taux de

régression est de 87 % entre 1978 et 2010 alors que dans la Pendjari la population de Cobes de Buffon est en bonne croissance avec une estimation de près de 3.000 individus.

Quant à la population de l'Elan de Derby, elle est en croissance dans le Chinko et est estimée à 862 individus (en 2020) alors que le Parc national de la Pendjari ne dispose pas de cette espèce qui est l'une des plus grandes antilopes en Afrique. Ainsi une vingtaine de Cobes de Buffon seront transférés du Parc national de la Pendjari contre une dizaine d'élan de Derby qui viendront du Chinko. Cet échange d'espèces permettra d'éviter leur disparition et de les réhabiliter afin de préserver l'écosystème, d'une part et d'accroître la richesse touristique des deux parcs d'autre part.





POINT D'EXÉCUTION DU PLAN D'INTERVENTION PRIORITAIRE DE RÉHABILITATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU W-NIGER : DES AVANCEES SIGNIFICATIVES ENREGISTREES



Rangers en formation

Le Plan d'Intervention Prioritaire (PIP) de la composante Niger du Parc Régional du W est un projet de réhabilitation et de sécurisation mis en œuvre par l'ONG Wild Africa Conservation avec l'appui d'African Parks, en collaboration avec le Ministère de l'Environnement

et de la Lutte contre la Désertification du Niger dans le cadre d'un mémorandum d'entente tripartite signée le 15 janvier 2021 pour une durée de trois (03) ans.

Financé par l'Union Européenne, la Coopération allemande GIZ et la Société Zoologique de Londres,

le PIP du W-Niger vise à améliorer la sécurisation du Parc et mettre en place des mécanismes de développement durable au profit des communautés locales.

Ledit Plan prévoit notamment la mise en place d'une brigade spéciale de 120 personnes, formées à la surveillance du Parc Régional du W-Niger ainsi qu'à la protection de la biodiversité, selon les standards d'African Parks, le développement des liens avec les réseaux des autres parcs du WAP, le renforcement des capacités dans les secteurs de l'application de la loi et du suivi écologique, la création d'emplois pérennes dans les secteurs rentables de l'économie verte et la mise en place d'une gouvernance appropriée.

Après un (01) an et demi de mise en œuvre, des avancées notables sont déjà enregistrées. On peut évoquer notamment la mise en place de l'équipe de gestion du PIP/W, l'acquisition d'équipements importants tels que les véhicules, motos et bateaux,

la commande d'un avion CESSNA, l'acquisition d'équipements modernes de communication, le recrutement, la formation et le déploiement en début 2022, de la première promotion de 33 Rangers au Parc national du W-Niger avec le démarrage des patrouilles terrestres et fluviales en coordination avec le personnel des Eaux et Forêts affecté au Parc. Parallèlement, depuis le dernier trimestre 2021, le PIP a appuyé la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF) dans la réalisation de patrouilles mixtes des Forces Armées Nigériennes (FAN) et des agents forestiers basés à Tamou. Ces patrouilles réalisées en périphérie du Parc ont pour objectif de garder un contrôle de la zone.

De plus, dans le cadre de l'appui au développement communautaire, diverses rencontres sont organisées avec les communautés et une étude des produits locaux a été menée auprès des consommateurs en vue de l'amélioration et du développement de



©Wild Africa Conservation

Rencontre avec les communautés riveraines du W-Niger

Chaines de valeurs cibles dans la périphérie du parc pour la valorisation des produits comme le miel, le moringa, ou les produits dérivés pour la cosmétique notamment issus du karité, du dattier du désert (*Balanites aegyptiaca*), etc., dans les localités riveraines du W-Niger.

Par ailleurs, le processus de réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un partenariat public - privé pour la gestion du parc national du W-Niger est en cours conformément au mémorandum d'entente tripartite WAC/APN et la République du Niger.

Le Parc national W-Niger est une réserve de

biosphère au cœur du complexe transfrontalier de près d'un million d'hectares comprenant le Bénin, le Niger et le Burkina Faso, inscrit sur la liste des sites transfrontaliers Ramsar. Il figure sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1996.

Les principaux acquis obtenus à ce jour permettront progressivement de mettre en place de façon consensuelle avec tous les acteurs nationaux et régionaux et les partenaires clés un processus d'amélioration de l'efficacité de sa gestion pour la faune, les populations riveraines et toute la sous-région Ouest-africaine.



Complément de formation des Rangers du W-Niger à l'utilisation des outils de communication et de tracking

MIEL PENDJARI



**PREMIÈRE
EXTRACTION**

*Du miel pur issu de la
première extraction*

DISPONIBLE ICI

**3.500
FCFA**



+229 98770577
pendjari@africaparks.org

**POIDS
NET
500g**

Fonctionnement des instances de l'Association Villageoise de Gestion des Réserves de Faune (AVIGREF) de la Pendjari :

Le Conseil d'Administration renouvelé



A droite le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Toré SOTRATE avec à sa gauche les membres du Conseil d'Administration et le Secrétaire Exécutif.

Créée en 1994, en tant qu'Association Villageoise des Chasseurs (AVC) et restructurée en 2001 en Association Villageoise de Gestion des Réserves de Faune, l'AVIGREF a pour rôle de contribuer au renforcement de la cogestion de la Réserve de Biosphère de la Pendjari, défendre la biodiversité de la Réserve de Biosphère de la Pendjari aux côtés du

gestionnaire et œuvrer à l'amélioration du bien-être social et économique des populations riveraines. Conformément à ses statuts, l'AVIGREF est dotée d'un Conseil d'Administration et d'un Secrétariat Exécutif. Le Conseil d'Administration définit la politique générale de l'Association et adopte ses comptes prévisionnels et ses états financiers. Conformément à l'article numéro 13 de ses statuts,



l'AVIGREF, le Conseil d'Administration est composé treize (13) membres élus en Assemblée générale pour un mandat de cinq (05) ans renouvelable.

En effet, au cours de sa 19^{ème} Assemblée Générale ordinaire électorale tenue à Tanguiéta les 28 et 29 janvier 2022, il a été procédé au renouvellement du Conseil d'Administration dont le mandat est arrivé à terme. Le nouveau Conseil d'Administration est composé de treize (13) membres et se présente comme suit :

Le nouveau Conseil d'Administration de l'AVIGREF

- 1- Président : M. SOTRATE Toré ;
- 2- Vice-Présidente : Mme NOUANTI NANA Verronique ;
- 3- Trésorier Général : Monsieur DARI G. Lucien ;
- 4- Trésorière Générale Adjointe : Mme ININDI Adiza ;
- 5- Chargé de la Surveillance et de l'Aménagement : GNARIGO S. Dominique ;
- 6- Chargé de la Communication : Monsieur GNAMMI K. Charles ;
- 7- Chargé du Développement Economique : M. SAMBIENI Latahou ;
- 8- Chargé de l'Environnement et de l'Agriculture Durable : SARE M. Orou ;
- 9- Premier Responsable aux Affaires Féminines : Mme TANKOUANOU Amina ;
- 10- Deuxième Responsable aux Affaires Féminines : WENA Germaine ;
- 11- Organisateur : Monsieur SOUADALI Aliou ;
- 12- Organisateur : M. GNARIGO K. Pinagui ;
- 13- Conseiller : Monsieur MALIDJA Antoine.

Le nouveau Président Toré SOTRATE a placé son mandat sous le signe de la sauvegarde des acquis et a promis de renforcer le partenariat avec African Parks pour une meil-

leure protection de la biodiversité du Parc. Il remplace Monsieur Séraphin KOUAGO qui a présidé le Conseil d'Administration pendant dix (10) ans de 2010 à 2021.



Les participants à la 19^{ème} Assemblée Générale de l'AVIGREF

Gouvernance régionale des aires protégées en Afrique de l'Ouest

La pendjari et le W-Bénin mieux gérés selon les résultats d'évaluation IMET



La campagne d'évaluation IMET des Parcs nationaux du WAP a eu lieu en mai et juin 2022, respectivement à Kandi pour le W-Bénin, à Natitingou pour le Parc Pendjari et à Niamey pour les parcs nationaux du W du Burkina Faso et du Niger.

Les parties prenantes à la gestion de ces aires protégées se sont retrouvées pour évaluer l'efficacité de la gestion des aires protégées sur la base de l'outil IMET-2 (Integrated Management Effectiveness Tool). Conduite sous la supervision des Experts de l'UICN, IMET offre ainsi aux gestionnaires les éléments nécessaires pour analyser collectivement la situation, identifier les forces et les faiblesses, ainsi que les menaces, tout en soutenant l'élaboration des améliorations nécessaires pour atteindre les objectifs et les cibles.

Selon le classement qui se dégage, les parcs nationaux de la Pendjari et du W-Bénin viennent en tête en matière d'efficacité dans la gestion avec respectivement 87,3 sur 100 pour contre 78,2 sur 100 en 2019 pour la Pendjari. Le Parc national W-Bénin passé sous la gestion d'African



Parks en 2020 a obtenu un score de 75,95 sur 100. Les scores issus de l'évaluation IMET pour l'ensemble des indicateurs permettent d'opérer le classement ci-dessous pour l'ensemble des Parcs du Complexe.

CLASSEMENT DES PARCS DU COMPLEXE W-ARLY-PENDJARI SUR LA BASE DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'OUTIL IMET							
	Contexte de gestion	Planification	Intrants	Processus	Résultats	Effets et impacts	IMET index
Pendjari	87,3	88,5	79,4	71,9	93,7	78,7	83,25
W-Bénin	78,8	82	73,2	63,2	93,88	87,3	75,95
W-Niger	75,8	75,5	55,7	42,7	59,44	47	61,02
W-Burkina	62	75,8	47,5	15,4	23,61	28,9	42,2
Arly BF	50,5	63,7	27,4	20,1	11,11	32,4	34,2

De façon spécifique, il s'agira en ce qui concerne le Parc national de la Pendjari, de l'actualisation des limites du complexe avec l'intégration de la zone Séri, l'exécution d'une procédure d'actualisation au niveau du MAB-UNESCO et la poursuite du partage d'informations aux AVIGREF et aux Communes riveraines, sur le plan de travail de l'équipe de gestion du parc.

Quant au Parc national W-Bénin, il a été recommandé notamment l'élaboration d'un plan d'utilisation des terres, la cartographie des différentes formations végétales, l'élaboration d'outils intégrant le changement climatique, la réalisation de l'inventaire annuel de la faune aviaire, la dynamisation des AVIGREF, etc.

Malgré les défis sécuritaires, les résultats obtenus à l'issue de cette évaluation sont satisfaisants au regard des scores atteints. Toutefois, des objectifs ont été formulés pour cibler les points de faiblesse identifiées, dans la planification et la mise en œuvre des activités de gestion de l'aire protégée notamment l'amélioration de la situation sécuritaire au niveau de chacun des parcs.

L'outil IMET est un outil d'aide à la décision destiné à faire avancer le processus de planification-suivi-évaluation pour améliorer l'efficacité de la gestion des aires protégées. Il se présente sous la forme d'une application informatique qui permet de recueillir, organiser et visualiser les données relatives aux aires protégées pour en faciliter l'analyse et orienter la prise de décisions pour la planification, la gestion et l'organisation des opérations.

Promotion du tourisme dans les localités riveraines de la Pendjari

Les randonnées pédestres communautaires lancées

Le 23 juin 2022 a eu lieu à Natitingou, le lancement officiel des randonnées pédestres de l'Atacora. Ledit lancement a été fait par le Directeur Départemental du Tourisme et de la Culture de l'Atacora/Donga, Monsieur Imadou-Dine MOUSSOULOU MI TRAORE en présence du Représentant de l'Agence Nationale de Promotion des Patrimoines et de Développement du Tourisme (ANPT), Monsieur Angelo AMOUSSOU, de plusieurs autorités communales et locales, des représentants du Parc national de la Pendjari et des membres de l'Association des Guides Locaux de la Pendjari.

Il s'agit des résultats du Projet Chimelong pour le développement du tourisme communautaire dans les localités riveraines du Parc national de la Pendjari. C'est un projet financé par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) par le biais de la Fondation Chimelong qui accompagne les communautés vivant autour des aires protégées pour le développement d'activités de nature à leur permettre de s'épanouir avec moins de pressions sur la biodiversité.

Au terme dudit projet dont les travaux ont démarré en novembre 2020, six (06) nouveaux circuits ont été créés dans des villages autour du Parc dans des zones à forte potentialités touristiques.

Afin de bien réussir l'organisation des randonnées,



quarante-huit (48) acteurs dont 24 guides accompagnateurs et guides porteurs, 10 hébergeurs et 14 restaurateurs ont été formés dans différents modules à savoir la gestion d'hébergements communautaires et de camping, les techniques de guidage d'accompagnement et de portage en randonnées et la restauration locale et rapide de plein air.

En lançant les travaux de validation du rapport de restitution des travaux, le Directeur Départemental du Tourisme, Monsieur Imadou-Dine MOUSSOULOU MI TRAORE s'est réjoui de cette innovation et a remercié le Gouvernement

et tous les partenaires pour les investissements réalisés. Pour sa part, la Directrice du Tourisme et du Développement des Affaires par intérim du Parc national de la Pendjari, Madame Hermione BOKO KOUDERIN a expliqué que ces nouveaux produits touristiques offrent l'opportunité aux touristes de mieux découvrir la culture et les riches traditions de l'Atacora ainsi qu'une bonne partie de la faune et de la flore, sans entrer à l'intérieur du Parc où les activités touristiques restent provisoirement suspendues eu égard au contexte sécuritaire.



I NVITÉ

Le Projet Carbone, une source de financement innovante

Eric S. HERMANN



Chargé des Financements et du Rapportage/ Parc Pendjari

ECHOS DE NOS PARCS : Prière vous présenter à notre Magazine en quelques lignes

Je suis Eric S. HERMANN. Je suis chargé des financements et du rapportage pour le Parc National de la Pendjari.

En quoi consiste le Projet Carbone ?

Le Projet Carbone consiste à mobiliser les fonds REDD+ pour soutenir les efforts de conservation des complexes Pendjari et W-Bénin, dans le cadre d'une campagne plus large de monétisation des services écosystémiques et des solutions basées sur la nature.

Comment le projet a-t-il été initié ?

Le projet a été initié avec l'appui d'une organisation internationale (South Pole)

spécialisée dans le développement de projet REDD+. Cet appui combiné avec le soutien d'experts nationaux a permis de conduire une vaste campagne de sensibilisation des populations riveraines des Parcs nationaux de la Pendjari et du W-Bénin ayant abouti à une description complète du projet. Ensuite un protocole de collecte a été mis en place suivi d'une phase de collecte de données d'inventaires (forestier et édaphique) sur la base d'échantillonnage ayant permis d'estimer les stocks de carbone de l'écosystème, y compris du stock édaphique (celui du sol). Ce travail a été aussi possible grâce à la collaboration avec les institutions nationales.

Le dossier complet comprenant ces deux étapes a été enregistré auprès de Verra (Compagnie d'aide à la certification environnementale et sociale) qui a ensuite demandé un audit réalisé par l'Association Espagnole de Normalisation et de Certification (AENOR). Les résultats de

l'audit confirmeront la valeur réelle des stocks de carbone qui seront monétisés en fonds au profit des diverses parties prenantes sur la base d'une clé de répartition fixée par une convention signée entre African Parks et le Gouvernement béninois.

Quelle est la durée du projet et quelles sont ses composantes ?

La durée de vie du projet sera de 30 ans, elle a commencé le 24 août 2017 et prendra fin le 23 août 2047.

Quels sont les exigences relatives au projet pour la Direction du Parc et pour les riverains ?

Le développement des mesures destinées à aider les communautés et la biodiversité à s'adapter aux impacts probables du changement climatique. Ces mesures visent à éviter la perte de couvert forestier en combattant les principaux moteurs. Toutes ces activités continueront d'être mises en œuvre conformément aux stratégies des cinq piliers d'African Parks et au plan d'activités commerciales du projet. De façon concrète il s'agit de :

- la maîtrise de l'expansion agricole ;
- le contrôle de la transhumance régionale ;
- la mise en place et le fonctionnement efficace d'un cadre de développement communautaire

impliquant toutes les parties ;

- la réduction des conflits agriculteurs-éleveurs et des conflits homme/faune ;
- l'éducation, l'impact économique, la protection et la restauration de l'environnement ;
- la mise en place et le fonctionnement d'une économie forte du tourisme pouvant soutenir le développement économique local et les possibilités d'emploi pour les communautés.
- Etc...

Quelles devraient être les retombées positives du projet pour les communautés riveraines ?

Les retombées positives attendues sont notamment, l'amélioration de la qualité de vie dans la zone du projet via l'augmentation des opportunités d'emploi, la réduction de la pauvreté par la mise en œuvre d'Activités Génératrices de Revenus (AGR), la promotion et le soutien du développement des communautés locales.

Votre mot de la fin ?

Nous remercions le Dr Jean Didier Akpona pour la coordination pour African Parks Benin de tout le processus de mise en place du projet REDD+ pour la Pendjari et W-Bénin. Notre souhait est de voir chacun des acteurs concernés jouer leur partition pour la réussite du projet.



Abdelaziz MOUNIROU RAIMI

Un bel exemple en matière d'organisation

D'une allure sereine, Abdelaziz MOUNIROU RAIMI est facilement identifiable par sa barbichette blanchissante qui en harmonie avec son front bien mesuré lui donnent un regard particulièrement charmant. Derrière ce regard artistique, se cachent bien de choses. Recruté en novembre 2017 à African Parks Bénin, Abdelaziz occupe le poste de Responsable Bureau et Logistique au Bureau de Cotonou qui sert de support aux parcs nationaux de la PENDJARI et du W-Bénin. Garçon cadet d'une famille de 4 enfants, il est titulaire d'une double Licence en Finances, Comptabilité, Audit et en Transport Logistique.

A son poste, Abdelaziz assure notamment l'exécution des tâches administratives, la gestion du bureau, de la logistique des hébergements et des transports. Il assure également le suivi du processus de dédouanement des articles commandés et leur acheminement vers les parcs concernés. Il demeure le pivot en matière d'accueil du personnel national et international lors de leurs différentes missions au Bénin et fait preuve de rigueur et d'efficacité. Son organisation et sa disponibilité permettent de répondre efficacement aux attentes du service. Plusieurs collègues ont témoigné leur satisfaction par rapport à l'organisation mise en place sous le leadership du Représentant Résident, Monsieur Hugues AKPONA qui à la tête de l'Organisation a donné des directives pour une réorganisation du bureau de Cotonou. Sidéré par le nouveau cadre de travail, le Directeur du Parc national de la Pendjari lors d'une visite à Cotonou avait déclaré : « Le Bureau de Cotonou est maintenant propre comme celui du Siège à Johannesburg ».

Mais Comment Abdelaziz s'organise-t-il dans son travail ?

« Pour réussir mon travail, je planifie les tâches. Je me sers des outils nécessaires comme un PC, les post-it, le tableau d'affichage, un tableau de bord et tous les supports nécessaires pour une bonne organisation logistique. Je fais preuve avant tout de leadership et d'une aisance relationnelle qui facilite les interactions avec mes collaborateurs, nos différents partenaires, les fournisseurs et toutes les parties prenantes liées de près ou de loin à la vie de l'ONG. Cela demande une grande ouverture d'esprit et un sens de l'écoute. **Concernant l'ambiance de travail, Abdelaziz** apprécie essentiellement



(03) trois choses au sein de l'équipe de Cotonou : « cette ambiance bon enfant dans laquelle nous collaborons, cette aptitude que nous avons tous à apprendre mutuellement les-uns des autres et cette solidarité qui règne malgré nos divergences. »

A 37 ans, Abdelaziz MOUNIROU RAIMI est marié et père de deux enfants. Son souhait est d'évoluer professionnellement à moyen terme dans la grande famille African Parks et occuper à long terme un poste de senior.

Pour ce faire, Abdelaziz se bat pour rechercher l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale. « Tout en gardant ma conscience professionnelle à l'esprit, je fais ce qui est humainement possible pour être présent pour ma famille, mais lorsque le devoir m'appelle, je réponds automatiquement présent, car au-delà de tout, seul le travail libère l'homme », a confié cet agent souvent rencontré au travail en dehors du temps légal de service. J'ai des regrets quand je passe une journée sans atteindre mes objectifs a-t-il confié.

Ses plus grandes sources d'inspiration sont ses parents pour ce qu'ils ont eu à accomplir et pour les valeurs qu'ils lui ont transmises, mais aussi Nelson Mandela pour son leadership et son parcours impressionnant.

Comme distraction, Abdelaziz MOUNIROU RAIMI aime la musique, le cinéma et les voyages. Côté gastronomie, Abdelaziz adore, comme un fin gourmet, la pâte blanche (mélangée au gari) avec la sauce tomate à la viande, au fromage et au crinrin.

Il défend comme valeurs : L'engagement, la force de conviction, la rigueur, la créativité, le pragmatisme, la flexibilité, la crédibilité et l'honnêteté.

Notre Impact

PARC NATIONAL DE LA PENDJARI

I- Management et Infrastructures

288 employés permanents dont 285 nationaux et 03 expatriés au 30 juin 2022 (le plus grand employeur de la région) ;

60 km de pistes entretenues ;

03 ponts construits sur le circuit pour la translocation ;

Construction d'hébergements complémentaires pour le personnel ;
Construction de hangard de nourriture pour les animaux de translocation.



Nouveaux ponts construits

II- Application de la loi

Du 1er janvier au 30 juin 2022 :

1.102 patrouilles ont été réalisées dont :

- 251 patrouilles pédestres ;
- 459 patrouilles motorisées ;
- 392 patrouilles aériennes.

64 Arrestations effectuées ;

Armes saisies :

Armes à feu : 06

Munitions : 21

Motos : 13

Vélos : 5

Machettes/Couteaux : 20

Pièges : 02

Autres : 15

Nombre d'espèces retrouvées mortes ou braconnées 13 dont :

- 02 éléphants ;
- 04 buffles ;
- 01 hyène ;
- 01 Civette (braconné) ;
- 02 antilope Roanne (braconné) ;
- 01 Cobe de Buffon ;
- 01 Guib harnaché ;
- 01 non identifiée.



Des Rangers du Parc national de la Pendjari



Quelques armes de braconnage saisies

III- Conservation et suivi écologique

L'inventaire de la faune a été réalisé dans la période du 24 février au 10 mars 2022.

La population des espèces phares est estimée comme suit :

1.930 éléphants ;

5.323 buffles ;

47 damalisques ;

368 bubales ;

69 Cobes defassa ;

718 hippotragues ;

01 enclos d'acclimatation et de gestion des espèces (en situation critique) en semi-captivité de 600 hectares a été construit. A l'intérieur dudit enclos de 600 ha est construit un plus petit enclos de 34 hectares.

02 sessions de suivi diurne et nocturne des potamochères roux ont été organisées afin d'établir un état de lieux de la conservation des potamochères roux dans la forêt de la Lama dans le cadre de l'étude de faisabilité de leur translocation ;

02 pièges à potamochères ont été installés dans la forêt de la Lama afin d'habituer les potamochères roux auxdits pièges avant leur capture proprement dite ;

03 stations météorologiques ont été installées au Parc national de la Pendjari afin d'améliorer les connaissances sur les changements climatiques et prévenir leurs effets néfastes sur la faune et son habitat.

10.000 têtes de bovins ont été déparasités et vaccinés contre la pasteurellose bovine.



Des groupes d'éléphants et hippotragues au Parc national de la Pendjari



Hangar de stockage de nourritures pour les animaux de translocation



Boma de translocation

IV- Développement du Tourisme

941 personnes ont visité le Parc depuis le début de la saison touristique du 15 novembre 2021 à fin janvier 2022 dont 280 visiteurs payants et 661 visiteurs non payants et 117 sont des visiteurs béninois résidents (payants) ;

08 agences de voyages agréées pour le tourisme de vision ;

23 guides ont conduit des visites de safari pendant les 3 mois qu'a duré la saison touristique ;

6.098.875 FCFA de recette pour le tourisme de vision ;



Des touristes en safari



Randonnée pédestre du tourisme communautaire à Nanèbou

658.760 FCFA de recettes nettes pour les artisans locaux ayant mis des objets en dépôt vente ;

04 nouveaux circuits créés et fonctionnels dans le cadre du développement du tourisme communautaire ;

01 association des guides locaux de la Pendjari créée et officiellement enregistrée afin de développer les activités de tourisme communautaire ;

En ce qui concerne le développement commercial, on note :

1.050.475 FCFA de recettes générées pour les communautés locales issues de 750 Kg de miel livrés ;

1.052.600 FCFA de recettes basées sur les produits de la marque PURE Pendjari.



Produits artisanaux à la boutique Pendjari



Chutes de Nanèbou

V- Développement communautaire

90.964 \$US, soit 58.840.584 FCFA investis dans les activités de développement communautaire ;

13.907.505 FCFA de revenus issus des activités génératrices de revenus comme suit :

- Apiculture : 1.050.475 FCFA pour 71 bénéficiaires dont 04 femmes et 67 hommes ;
- Pêche : 12.779.030 FCA pour 303 pêcheurs riverains de 10 villages avec 12.779,03 kg de poisson pêchés ;
- Production d'huile de graine de neem : 78.000 FCFA impliquant 10 femmes ;

449 réunions villageoises organisées (3.950 participants dont 665 femmes et 3.286 hommes) dans le cadre des sensibilisations à la conservation ;



Récolte de miel



Apiculteurs de Tchanwassaga avec les agents du Parc Pendjari

31 excursions pédagogiques organisées au profit 1.046 personnes dont 985 apprenants et 61 enseignants en collaboration avec l'ONG PAAS TI GNAM'B ;

1.254 plants (420 *Khaya senegalensis*, 138 *Gmelina arborea*, 25 *Azalia africana*, 444 *Acacia auriculiformis*, 25 *Terminalia superba*, 25 *Cassia seamea*, 20 *Moringa oleifera*, 23 *Kigelia africana* et 134 *Leucaena leucocephala*) sur 12,42 ha (7,42 ha en reboisement pur et 5 ha en système d'agroforesterie) ;

4.205 plants produits et 05 campagnes de salubrité organisées par l'ensemble des 07 clubs scolaires de l'environnement installés (CEG 1 & 2 Tanguéta, CEG Firou et écoles primaires publiques de Wantéhoun, Coupiani, Sangou et Sépounga) ;

90 autorisations d'accès aux ressources délivrées au profit 853 riverains du parc ;

04 activités d'intérêt général « Umuganda » organisées avec les communautés.



Poissons pêchés dans les plans d'eau de la Pendjari



Récolte des fruits de karité dans le parc



Séance d'éducation environnementale



Extraction de l'huile de neem par les femmes de Koundri



Remblayage de la voie à Tanguéta

Notre Impact

PARC NATIONAL W-BENIN

I- Management et Infrastructures

244 employés permanents dont 234 nationaux et 10 expatriés au 30 juin 2022 ;

Construction de pistes :

13 km de piste ouverte à l'intérieur de la Régionale à Gorou dans le cadre du projet PATRIP ;

8 km de piste de Bongnami à Kangara ;

26 km de piste de Alfakoara à Guéné ;

27 km de piste de Alfakoara à Djona ;

19 km de piste touristique ;

29 motos acquises ;

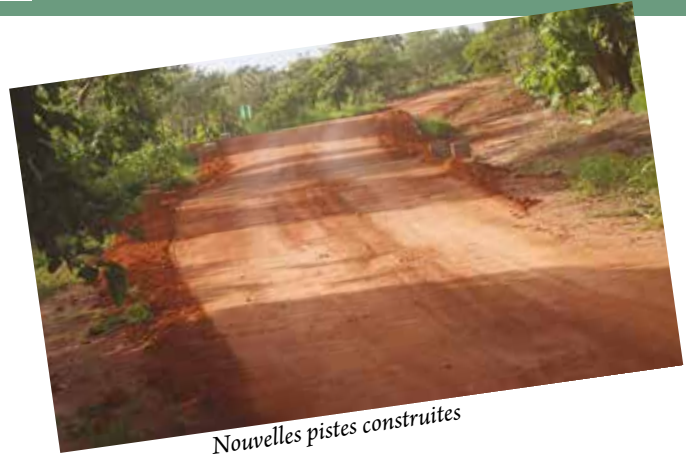
2 un porte-char acquis ;

2 Radiers submersibles réalisés sur la piste régionale avant le pont Alibori ;

1 Dalot sur la piste d'accès à la base Opérationnelle à Alfakoara ;

5 lignes de pose de buses pour la canalisation d'eau sur les pistes d'accès à la base, au champ de tir et d'atterrissage ;

- Réfection des Bureaux du CENAGREF à Kandi pour le personnel administratif ;
- Construction de la cuisine du Staff local ;
- Construction du Hangar QRF ;
- Construction de la salle de Sport du Camp de formation ;
- Construction du monument aux morts suite aux incidents survenus du 08 au 10 février 2022 ;
- Réalisation en cours de la clôture de 1,8 km de long à la base pour le compte du Projet Spécial sécurité ;
- Réalisation en cours de la plateforme pour hélicoptère pour le compte du Projet Spécial sécurité ;
- Construction en cours du hangar des machines et du magasin ;
- Confection des cages d'éléphants ;



Nouvelles pistes construites



Hangar pour les machines lourdes



Buses réalisées

II- Surveillance et Application de la loi

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2022 :

91 patrouilles pédestres ;

06 patrouilles motorisées ;

288 patrouilles aériennes.

116 kg de viande de brousse saisie ;

266 arrestations effectuées ;

Nombre d'espèces retrouvées mortes ou braconnées :

07 dont :

- 01 Lion (braconné) ;
- 01 buffle (braconné) ;
- 02 céphalophe de Grimm (braconné) ;
- 01 phacochère (braconné) ;
- 01 porc-épic (braconné) ;
- 01 éléphant (retrouvé mort).



Nouvel hélicoptère pour renforcer la surveillance aérienne du parc



ULM pour la surveillance aérienne



Des Rangers dans le W-Bénin

III- Conservation et suivi écologique

87 Caméras-pièges déployées pour l'observation des animaux. Avant les incidents de février, on a enregistré 23 fois le lion à travers 12 différentes caméras. L'hyène a été observée 17 fois à travers 11 différentes caméras ;



Lion filmé par caméra-piège

13.491 têtes de bovins ont été vaccinés et **3991** déparasités sur subvention à hauteur de 50% contre la pasteurellose bovine.
 Démarrage de la construction des caisses de translocation pour les éléphants.



Vaccination du bétail dans la périphérie du Parc W-Bénin



Hyène filmée par caméra-piège



Caisse en construction pour la translocation des éléphants

IV- Développement du Tourisme

Formation de 10 cavaliers de Banikoara sur le tourisme communautaire ;

Collect et transformation des fruits de baobab en poudre pour jus de boisson et pastilles ;

1 250 000 FCFA de recette générée issue de la vente de la poudre de pastilles de baobab produites sous la marque PURE W.

- Promotion des produits de la marque PURE W-BENIN notamment :
 La poudre et les pastilles de baobab, l'huile de neem, de karité, de balanites, etc.



V- Développement communautaire

17294,5 kg de poissons pêchés de février à avril 2022 au profit de 101 bénéficiaires dont 77 pêcheurs et 24 mareyeurs pour un montant de 22.482.850 FCFA encaissé par les bénéficiaires ;

100 ruches et 50 ruchettes mis à la disposition de 31 apiculteurs pour la production de miel biologique ;

2.088 écoliers et 88 enseignants venant de 62 écoles riveraines du parc ont visité le Parc dans la période du 03/02/22 au 19/05/22 pour un montant de 7.150.000FCFA ;

12 enseignants communautaires recrutés au profit de 09 écoles primaires dans les villages d'Alfakoara, Angaradébou, Molla, Sakawan-Zénon, Goungoun Béri, Bogo-Bogo, Kompa, Nipouni et Soroko pour un montant de 4.408.800 F CFA ;

07 Clubs de l'environnement installés et régulièrement animés dans les localités de Guéné, Angaradébou, Arbonga, Soroko, Founougo, Karimama, Kompa ;

01 campagne de salubrité organisée avec les communautés à Alfakoara ;

102 autorisations d'accès aux ressources délivrées au profit de 109 riverains ;

413 réunions communautaires organisées (sensibilisation sur différentes thématiques de la conservation durable du parc pour le bien-être des communautés) avec 10.048 participants dont 767 femmes et 9 281 hommes ;



Saison de pêche 2022



Ruche pour le projet Apiculture dans le W-Bénin



Club faune / Angaradébou



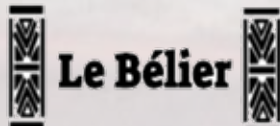
Réunion communautaire à Thya

NOS PARTENAIRES



NOS AGENCES AGREEES

Facilitez vos visites au Parc national de la Pendjari en faisant appel à l'une des Agences de voyage agréées du parc :



☀ Agence Le Bélier :
Tél. +229 97 18 64 96 /
+229 61 04 15 83



☀ Agence TATACORA AFRIQUE
Tél. - 229 97 35 59 74 / 98 10 21 21
Email : nabogounoel@yahoo.fr
-WWW : nabogounoelguidebenin



☀ Agence Eco-Benin
/ Benin Ecotourism
Concern :
Tél. +229 97 95 82 09
+229 95 28 52 20



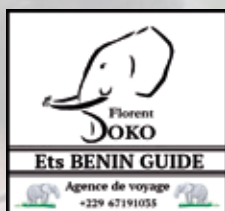
☀ DAHO TOURISME
AND TRAVEL :
Tél +229 97 56 75 13 /
+ 229 97 02 16 17



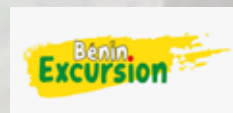
☀ Pendji Tours :
Tél. +229 97 23 84 83



☀ SANDOTOUR :
Tél. +229 97 85 86 56 /
+229 94 57 88 77 /
+ 229 90 90 25 23



☀ Agence BENIN
GUIDE - BG
Tél. - 229 97 75 39 20 //
+229 95 55 31 06
whatsapp : +229 67191035
www.beninguide.jimdo.com
www.facebook.com/Benin-
GuideDokoFLORENT



☀ BENIN EXCURSION :
Tél. +229 229 62 12 64 64

Ces Agences vous proposent des offres touristiques intéressantes incluant un séjour au Parc national de la Pendjari.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, PRIÈRE CONTACTER

Email : pendjari@africanparks.org Tél. : +229 98 77 05 77

Facebook : <https://web.facebook.com/PendjariNationalPark>

<https://m.facebook.com/PARC-W-BENIN>

Site web : www.africanparks.org

**En mémoire des personnes ayant donné
leurs vies pour la conservation**

SEKO BAGA Bio Maro Ambali : Ranger
ZAKARI ALASSANE Djézarou : Ranger
WENTOFIOR Francis : Ranger
TOHOUN Wilfried : Ranger
ASSONDOU Abalou Elysée : CVA
ADAMOU ALIOU Mamadou Akibou : CVA

LIDOYNE Jérôme : Instructeur Principal
N'SERMA Katamen Sévérin : Ranger
DAR GNAMI Pierre : Ranger
GNANRIGO Dapiati : Ranger

**QUE CHAQUE SOUVENIR DE NOUS
VOUS INSPIRE A POURSUIVRE
AVEC COURAGE, HONNEUR ET FIERTE
CETTE NOBLE CAUSE DE
PROTECTION DE LA NATURE**





100%

Naturels, Bio
et Respectueux
de la nature



NOS DIFFÉRENTS PRODUITS

- + Poudre de Baobab
- + Miel
- + Beurre de Karité
- + Farine de Soja bio
- + Nos huiles (Neem, Baobab, Balanites.)

Le **Parc National du W Bénin**, est une réserve de biosphère transfrontalière et un patrimoine mondial de l'UNESCO.

Il existe plusieurs groupes socio-culturels autour du parc. Afin d'améliorer les revenus des communautés locales, la Direction du parc les accompagne dans diverses activités génératrices de revenus dont :

- ▶ La collecte et la transformation des fruits de Baobab en poudre;
- ▶ La collecte des noix de Karité transformée en amande et en beurre;
- ▶ La production et la transformation du Soja;
- ▶ La production du miel et de la cire
- ▶ La production des huiles pressées à froid de Baobab, de neem et de balanites.

En achetant nos produits, vous contribuez à l'amélioration du niveau de vie des riverains du parc W et à la conservation car une partie des fonds collectés est reversée aux communautés locales et l'autre partie est utilisée dans les activités de conservation.

Pour tout partenariat ou achat, prière nous contactez au :
☎ +229 94 99 03 99 ✉ parcw.tourism@africanparks.org



AFRICAN PARKS VOUS INVITE A L'OBSERVANCE DES PRECAUTIONS POUR EVITER LE CORONAVIRUS



Se faire vacciner



Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon ou avec une solution à base d'alcool



Eviter de cracher et de se moucher sur le sol.



Se couvrir la bouche et le nez avec un masque médical, un mouchoir en papier ou le creux du bras lorsqu'on tousse ou éternue ; puis jeter le masque ou mouchoir et se laver les mains.



Si l'on porte un masque facial, s'assurer de bien couvrir la bouche et le nez, évitez de toucher le masque qui est en place, le jeter immédiatement après utilisation s'il est à usage unique, et se laver les mains aussitôt après.



Eviter tout contact étroit non protégé avec des personnes ayant la fièvre et la toux et consulter un médecin en cas de fièvre, toux et difficultés respiratoires



En cas de maladie pendant le voyage, informer le conducteur ou l'équipage, consulter un médecin sans tarder et partager ses antécédents de voyage



Eviter tout contact direct non protégé avec des animaux sauvages ou d'élevage et des surfaces en contact avec des animaux

NB : La vaccination protège contre la forme grave du covid-19, alors faisons-nous vacciner.